

APRENE

Projet d'établissement

APRENE, établissement d'enseignement supérieur, est chargé de la formation initiale et continue des enseignants des établissements CALANDRETA.

Il propose une formation complète et déploie une pédagogie coopérative d'ouverture multiculturelle et interlinguistique.

APRENE forme à, et par, la pédagogie institutionnelle.

Il est également doté d'un secteur recherche qui articule les travaux de l'équipe de formateurs-chercheurs avec le Conseil Scientifique et les instances avec qui nous collaborons : Confédération Calandreta, CIRDOC, Université de Perpignan, Università di Corsica, Societat Catalana de Pedagogia, laboratoire Experice Paris VIII, REPAQ, INSPE Montpellier...

APRENE forme les enseignants des écoles Calandreta.

APRENE est le creuset de la recherche pédagogique.

APRENE est l'opérateur de la formation désigné par la Confédération Calandreta.

APRENE, l'établissement d'enseignement supérieur, coopère avec tous les acteurs de Calandreta.

MAJ 06-2024

Establiment d'ensenhament superior occitan APRENE

Siret 414 341 099 00045 APE 8542Z - RNE 034007X - NDA 76341264334

Maison de la vie associative Daniel Cordier - Boîte n° 116 - 2, rue Jeanne Jugan 34500 Béziers
04 67 28 75 36 - aprene@aprene.org - <https://aprene.org>

Partenaires institutionnels

L'établissement d'enseignement supérieur Occitan APRENE a été créé le 26 février 1995 à Montpellier, et enregistré au Journal Officiel de la République Française le 19 avril 1995. Il est sous convention avec le Ministère de l'Éducation Nationale depuis le 6 mai 1996 et immatriculé au Répertoire National des Établissements sous le n°034 2007X.

L'établissement APRENE est affilié à l'Institut Supérieur des Langues de la République Française, par le biais d'une convention en date du 15 octobre 1997. Créé en 1997, l'ISLRF regroupe ainsi les six réseaux d'écoles immersives en langues régionales pour la mise en place de la formation de ses enseignants. Ces six réseaux sont ABCM-Zweisprachigkeit pour l'alsacien/mosellan, Seaska pour le basque, Diwan pour le breton, Bressola pour le catalan, Scola Corsa pour le corse et Calandreta pour l'occitan. Depuis le 28 juillet 1997, une convention liait cet établissement d'enseignement supérieur avec le Ministère de l'Éducation Nationale. Au moment de la mastérisation, une nouvelle convention a été signée le 29 octobre 2014 avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation.

Le caractère propre des écoles Calandreta tel qu'il est défini par la charte des Calandreta est d'ordre linguistique, cognitif, pédagogique et citoyen.

La pratique immersive d'une seconde langue d'usage active des compétences linguistiques et métalinguistiques reconnues comme déterminantes dans l'acquisition des apprentissages au sens large. Elle nécessite l'acquisition de compétences linguistiques supplémentaires et une attitude pédagogique adaptée.

Ce caractère propre, détaillé dans la Charte des Calandretas, justifie l'exigence particulière pour la formation des enseignants.

MAJ 06-2024

Establiment d'ensenhament superior occitan APRENE

Siret 414 341 099 00045 APE 8542Z - RNE 034007X - NDA 76341264334

Maison de la vie associative Daniel Cordier - Boîte n° 116 - 2, rue Jeanne Jugan 34500 Béziers
04 67 28 75 36 - aprene@aprene.org - <https://aprene.org>

Partenaires institutionnels

Les valeurs de la République comme socle



Vivre ensemble, respecter chacun : la laïcité, ADN de la coopération

La laïcité est un des piliers de notre enseignement et de notre formation. Le respect des différentes croyances et la neutralité de notre enseignement à leur égard est affiché dans nos différents textes, conformément aux principes de l'Éducation Nationale. Dans les pratiques de formation, **la laïcité est accueillie et gérée par plusieurs de nos dispositifs coopératifs, en particulier dans l'institution du Conseil de coopérative, où les décisions, tant d'organisation que de contenu de travail, sont décidées en toute transparence, et permettent ainsi de préciser les principes fondamentaux d'une école laïque.** Ce point s'ancre dans la tradition de la pédagogie Freinet et de la pédagogie institutionnelle - pour rappel, la maison d'édition de l'ICEM, à Cannes, s'appelait initialement Coopérative de l'Enseignement Laïc - et le respect de la laïcité est garantie par la participation des institutions républicaines (Communes, Départements, Régions), dans nos différents lieux d'existence scolaire, fédérale et confédérale, .



« Dis-Parièrs » : Accueillir la singularité

Dis-pariers

L'enjeu de l'inclusion est pleinement relevé, et assumé, par notre réflexion et notre pratique pédagogique, qui propose des solutions agissant dans la profondeur des structures éducatives mises en place. D'une part, la lutte contre les discriminations et pour l'accessibilité à l'école constitue l'un des socles de nos contenus d'apprentissages : sensibilisation à la législation en vigueur, aux dispositifs nationaux existants, etc. Mais surtout, la dimension inclusive est au cœur des principes initiaux de la pédagogie coopérative. C'est dans le dispositif des « institutions » (Lieux de la classe) que la pédagogie institutionnelle aide à faire de la classe coopérative un milieu de langage, d'échanges et de pratiques où **chaque élève peut être accueilli, non pas malgré, mais avec, ses singularités**, que ces dernières soient a priori handicapantes, ou non.

MAJ 06-2024

Establiment d'ensenhament superior occitan APRENE

Siret 414 341 099 00045 APE 8542Z - RNE 034007X - NDA 76341264334

Maison de la vie associative Daniel Cordier - Boîte n° 116 - 2, rue Jeanne Jugan 34500 Béziers
04 67 28 75 36 - aprene@aprene.org - <https://aprene.org>

Partenaires institutionnels

La dimension de la loi symbolique, incarnée par le conseil de classe, construit patiemment la confiance de chaque personne, y compris les plus vulnérables, en la loi du groupe ; cela permet une véritable prise de conscience collective et individuelle de la place légitime de chacune et chacun dans la vie du groupe, et de la nécessité d'une sécurité et d'une liberté pour chaque existence, condition sine qua non pour un grandissement serein tant physique, que cognitif, que psychologique. Cet ensemble de prise de conscience et de mise en place de dispositifs inclusifs fait l'objet du programme *Dis-Parièrs*, qui a fait l'objet d'un laboratoire co-administré avec la Fédération Régionale Languedoc en 2018, et d'une formation continue qui propose une approche intégrée des différents dispositifs pédagogiques.

L'inclusion n'est pas un impératif réservé à une catégorie de personnes en situation de handicap : chaque sujet est irréductiblement singulier, et c'est cette singularité qu'il s'agit de reconnaître, d'accueillir et d'aider à s'épanouir de la façon la plus singulière.



Egalité en action, parité en évolution

Egalité en action
parité en évolution

La mixité et la parité sont un souci constant de notre mode de travail coopératif, à tous les échelons de notre organisation.

Depuis 2004 une formation continue des enseignants a été impulsée par APRENE : « égalité des chances ». Elle visait, à un moment où cette thématique émergeait à peine dans la société, à **rassembler enseignantes et enseignants autour d'une réflexion multiforme en commençant par définir et clarifier les termes (égalité, genre, discriminations...), puis en identifiant les différents types de discriminations, et les espaces d'action (école, cour, matières, statuts et fonctions).**

Au congrès de Nîmes en juin 2007, une communication en séance plénière a permis de partager et de débattre de ce cheminement, qui continue aujourd'hui dans les formations initiales et la formation continue.

Au niveau de la direction d'APRENE, une parité s'observe, et ce, depuis qu'a été pensé le passage d'une direction à une codirection : depuis 2020, on compte 4 hommes et 2 femmes. Ceci illustre à la fois un déséquilibre encore prégnant, mais aussi le souci que nous avons de travailler les représentations pour

MAJ 06-2024

Establiment d'ensenhament superior occitan APRENE

Siret 414 341 099 00045 APE 8542Z - RNE 034007X - NDA 76341264334

Maison de la vie associative Daniel Cordier - Boîte n° 116 - 2, rue Jeanne Jugan 34500 Béziers
04 67 28 75 36 - aprene@aprene.org - <https://aprene.org>

Partenaires institutionnels



l'engagement des femmes dans les fonctions de direction : à l'image de la société, notre équipe doit sans doute connaître une amélioration (structurelle autant que statistique) de cette parité de genre dans l'accès aux différents niveaux de responsabilité. C'est l'une des orientations majeures de notre réflexion et de notre pratique.



Travailler la « mitoyenneté », condition de la citoyenneté : les valeurs de la République

Ces différentes valeurs forment le socle de notre communauté pédagogique, et nous intègrent à la communauté éducative de notre République. Pour le dire avec un certain humour, nous serions heureux que l'on dise de nous que nous sommes les plus publiques des écoles privées. Ainsi, il nous importe de rappeler qu'APRENE, en la personne de son fondateur et premier directeur, Felip Hammel, a donné naissance à l'ISLRF, l'Institut Supérieur des Langues de la République française. Cette structure est à notre connaissance unique à l'échelle européenne, faisant travailler plusieurs centres de formation et ainsi vivre ensemble six bilinguismes : occitan, catalan, basque, breton, alsacien, et corse.

Parmi d'autres exemples, le préambule de la Charte informatique adoptée en 2014 illustre tout à fait notre inscription dans les valeurs de la république française. En effet, les grands chapitres sont : *Paratge*, Coopération, Liberté, Égalité, Fraternité.

Ce qui nous singularise, c'est l'ensemble théorique et pratique des outils et dispositifs auquel nous avons recours, et que nous créons, **pour faire vivre réellement de tels principes, et ne pas nous contenter de les afficher**. Notre état d'esprit, tant sur le plan de la laïcité que sur la citoyenneté, est celui des pédagogies coopératives et populaires nées dans le contexte de la IIIe République, et qui n'ont jamais cessé de promouvoir un accueil des enfants et adolescents de toutes les couches de la population, quelle que soit leur condition physique ou psychique, quelles que soient leurs appartenances linguistiques, culturelles, religieuses, et quelles que soient leurs trajectoires existentielles et familiales.

MAJ 06-2024

Establiment d'ensenhament superior occitan APRENE

Siret 414 341 099 00045 APE 8542Z - RNE 034007X - NDA 76341264334

Maison de la vie associative Daniel Cordier - Boîte n° 116 - 2, rue Jeanne Jugan 34500 Béziers
04 67 28 75 36 - aprene@aprene.org - <https://aprene.org>

Partenaires institutionnels



Le projet d'établissement : deux fondamentaux

Un projet pédagogique coopératif et innovant

Le principe de la formation APRENE, c'est de faire vivre aux apprenants ce qu'ils feront ensuite vivre à leurs élèves. La formation doit permettre à chacun d'acquérir les compétences professionnelles nécessaires et un argumentaire cohérent, particulièrement à propos de l'immersion, de la pédagogie coopérative, et de ce choix singulier de transmettre et d'éduquer.

Le métier d'enseignant s'apprend dans la classe.

L'apprenant doit passer le plus de temps possible dans le plus grand nombre de classes possible.

Les pratiques pédagogiques innovantes exigent du temps. Innover c'est souvent rompre avec la norme. Cela implique de changer fondamentalement les rapports enseignant-enseigné. Il est incohérent de prétendre parler d'innovation en cours traditionnel.

L'établissement APRENE n'est pas une vitrine de pédagogie institutionnelle mais la rencontre de deux projets de praxis : une praxis linguistique et une praxis pédagogique. Ceci est détaillé dans le texte « Pedagogia Calandreta ».

Elle demande une attitude d'accueil du sujet des apprenants, de l'imprévu des situations et de la variabilité des contextes d'apprentissage. La formation à une telle pratique est longue et permanente.

Il s'agit bien d'un chemin pédagogique.

Le métier d'enseignant s'apprend, non pas par entassement de blocs isolés de savoirs et de savoirs faire, mais par la mise en place de techniques pédagogiques et didactiques, et par l'accompagnement des conséquences de cette mise en place, pour les enfants comme pour les adultes.

MAJ 06-2024

Establiment d'ensenhament superior occitan APRENE

Siret 414 341 099 00045 APE 8542Z - RNE 034007X - NDA 76341264334

Maison de la vie associative Daniel Cordier - Boîte n° 116 - 2, rue Jeanne Jugan 34500 Béziers
04 67 28 75 36 - aprene@aprene.org - <https://aprene.org>

Partenaires institutionnels

➤ **Coopérer pour apprendre**

Le projet de formation repose sur un dispositif coopératif d'apprentissage.

Les regroupements des apprenants sont structurés de façon à analyser le vécu de chacun et produire avec les autres. Le but est de permettre aux apprenants de vivre ce qu'ils devront faire vivre dans les classes qu'ils auront en responsabilité.

"On n'enseigne pas ce que l'on sait mais ce que l'on est."

La coopération ne peut devenir un réflexe professionnel de l'enseignant que s'il l'a vécue, éprouvée, expérimentée, testée, ...

Elle exige une nouvelle posture de l'enseignant.

De plus celle-ci doit s'effectuer « en contexte » et doit être un choix délibéré de l'enseignant. Le tâtonnement est indispensable dans le cheminement personnel de chacun.

« Aucune, absolument aucune des grandes acquisitions vitales ne se fait par les procédés apparemment scientifiques. C'est en marchant que l'enfant apprend à marcher ; c'est en parlant qu'il apprend à parler ; c'est en dessinant qu'il apprend à dessiner. Nous ne croyons pas qu'il soit exagéré de penser qu'un processus si général et si universel soit exactement valable pour tous les enseignements, les scolaires y compris. » Célestin Freinet

Tout processus de formation s'inscrit nécessairement dans un temps long : comprendre et analyser les échecs, expérimenter des pratiques différentes ainsi que leurs effets, participer, en étant accompagné, à des processus de recherche, d'investigation, d'expérimentation. **Le plus complexe étant qu'il s'agit souvent de lutter contre ses propres représentations, ce qui nécessite donc confrontation loyale, autres regards, tâtonnement.**

MAJ 06-2024

Establiment d'ensenhament superior occitan APRENE

Siret 414 341 099 00045 APE 8542Z - RNE 034007X - NDA 76341264334

Maison de la vie associative Daniel Cordier - Boîte n° 116 - 2, rue Jeanne Jugan 34500 Béziers
04 67 28 75 36 - aprene@aprene.org - <https://aprene.org>

Partenaires institutionnels

➤ **Une Praxis et une éthique de la transmission**

Nous ne considérons pas l'enseignant comme un exécutant de directives et de protocoles décidés en haut lieu, mais bien comme un praticien-chercheur.

Il doit en permanence établir des diagnostics et proposer des solutions didactiques et pédagogiques. Il doit de surcroît être capable de les expliquer et de les justifier. Cette responsabilité qui peut sembler écrasante à l'aune de la grande complexité des interactions dans la classe, dans l'école et avec les parents, est étayée par une formation solide, réelle praxis mettant en oeuvre la coopération au sein d'un groupe.

"Ne rien dire que nous n'ayons fait" (Fernand Oury)

Tous les enseignants formateurs sont engagés dans un cheminement pédagogique et linguistique, au cours duquel le statut de chacun est travaillé avec exigence : bailes, paissèls, paissèls ajudaires. Pas de relations de surplomb.

"Ce n'est pas avec des hommes à genoux qu'on mettra une démocratie debout !" (Célestin Freinet)

Personne n'est jugé ou dénigré. Chacun publie ses documents (apprenants, formateurs, enseignants titulaires) dans son portfolio électronique où ils sont disponibles et utilisables par tous.

- **Lieux, Limites, Lois, Langage**

L'éthique de la formation est au centre de notre préoccupation. Nous recherchons à développer des comportements qui deviendront des réflexes. La vie du groupe et le déroulement de la formation sont régulés par des lieux de décision. Les responsables en sont garants et doivent y répondre de leurs actions ou décisions. **Le lieu de régulation est le conseil.** Élément fondamental issu de la Pédagogie Institutionnelle, le Conseil permet à chacun de s'exprimer en sécurité en participant activement aux prises de décisions. Il est la pierre d'angle de notre dispositif en matière d'éthique et de régulation de la vie de groupe.

MAJ 06-2024

Establiment d'ensenhament superior occitan APRENE

Siret 414 341 099 00045 APE 8542Z - RNE 034007X - NDA 76341264334

Maison de la vie associative Daniel Cordier - Boîte n° 116 - 2, rue Jeanne Jugan 34500 Béziers
04 67 28 75 36 - aprene@aprene.org - <https://aprene.org>

Partenaires institutionnels

➤ **Une évaluation efficace à l'image de la dynamique de la formation**

Noter, c'est mettre les apprenants en situation infantilisante. C'est exercer un pouvoir arbitraire et sans partage. C'est les maintenir dans une insécurité permanente.

A contrario, **évaluer, c'est donner de la valeur** : le système des « ceintures de couleurs », inventé par Fernand Oury met l'apprenant de façon beaucoup plus saine en responsabilité de ses apprentissages.

Une classe coopérative produit et échange, des lieux symboliques de gestion de la parole y existent et sont questionnés et régulés par le groupe sous la responsabilité de l'enseignant. Ce système encourage l'émulation et désamorce la compétition.

De manière similaire, à APRENE, les groupes d'apprenants sont placés dans la même situation de coopération et de production. L'évaluation et la validation des apprenants repose sur le dossier numérique coopératif de production.

Langue, culture occitane et immersion

➤ **L'immersion**

A Calandreta, le choix de l'immersion est lié, notamment, à la situation de diglossie de l'occitan. La langue est rarement parlée dans les familles et dans la société. De ce fait un input maximal est nécessaire pour installer un bilinguisme équilibré.

Les travaux de recherche mettent en évidence les avantages cognitifs que représente l'apprentissage précoce d'une langue étrangère. Jusqu'à 10 ans, il existe une plasticité cérébrale qui disparaît au-delà. Néanmoins, apprendre une langue étrangère à l'âge adulte présente aussi des avantages. En fait, quand nous avisons que les enfants réussissent mieux que les adultes, c'est souvent en situation quasi naturelle (et non pas scolaire), avec une longue exposition à la langue, et des interactions importantes avec des natifs ou d'autres apprenants.

D'où la nécessité de mettre en oeuvre un milieu et des situations d'apprentissage qui soient aussi naturels que possible, avec un public adulte comme avec les enfants.

MAJ 06-2024

Establiment d'ensenhament superior occitan APRENE

Siret 414 341 099 00045 APE 8542Z - RNE 034007X - NDA 76341264334

Maison de la vie associative Daniel Cordier - Boîte n° 116 - 2, rue Jeanne Jugan 34500 Béziers
04 67 28 75 36 - aprene@aprene.org - <https://aprene.org>

Partenaires institutionnels

Notre projet est fort aujourd'hui d'une expérience irréfutable dans le domaine de l'immersion. Nous avons été les écoles de l'expérimentation en se lançant dans l'aventure de l'immersion il y a plus de quarante ans et nous sommes aujourd'hui référents et experts de ce mode d'enseignement. En témoignant les sollicitations nationales et internationales auxquelles nous n'avons cessé de répondre. Nous questionnons et nous faisons évoluer nos pratiques au regard de notre travail dans les classes, comme nous nous appuyons sur les nécessaires éclairages qu'apportent les sciences sur le sujet.

➤ **Camin de lenga**

« Chemin de langue » est une innovation pédagogique qui nous semble représenter une avancée considérable dans la manière d'imaginer l'évaluation de la langue des apprenants.

En conformité avec le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues, nous proposons **un dispositif rigoureux pour amener l'apprenant à conscientiser sa propre progression**. Il s'agit de mettre en route un véritable cercle vertueux alimenté par l'énergie et la portance du collectif.

Camin de lenga apparaît très vite comme une évidence en raison de son analogie avec la notion de biographie langagière, dite *Piadas de lengas*, dans le contexte du projet *Familhas de lengas*. Qui plus est, le caractère holistique et coopératif des pratiques pédagogiques d'APRENE constitue pour ainsi dire du cousu main quant à la mise en œuvre de ce nouvel outil. Lieux de parole, réciprocité des échanges, production... autorisent la prise en compte de la singularité des apprenants, de la variété des expériences, et des répertoires de connaissances et compétences mutualisables qui en résultent. C'est dans ce milieu, où la vie de groupe foment le désir d'apprendre, que vient se greffer pour finalement s'institutionnaliser, *Camin de lenga*.

Pour que les progrès de chacun prennent un aspect échangeable et qu'ils s'actualisent en permanence, nous structurons *Camin de lenga* par le biais d'outils comme le portfolio, le référentiel de productions, la grille de suivi des progrès, et de lieux tels que les *Botigas* (enseignement mutuel), *l'Amalhada* (point d'étape) et la *Pagèla* (évaluation).

Nous cheminons donc vers plus de cohérence avec nos choix pédagogiques, considérant l'apprentissage de la langue-culture, non pas comme une succession de cours magistraux dont le seul formateur détiendrait les tenants et aboutissants, mais sous l'angle d'une **approche globale propice à l'échange et au partage du savoir**. L'efficacité de l'immersion en tant que méthode tient principalement à la situation naturelle des apprentissages qu'elle suscite.

MAJ 06-2024

Establiment d'ensenhament superior occitan APRENE

Siret 414 341 099 00045 APE 8542Z - RNE 034007X - NDA 76341264334

Maison de la vie associative Daniel Cordier - Boîte n° 116 - 2, rue Jeanne Jugan 34500 Béziers
04 67 28 75 36 - aprene@aprene.org - <https://aprene.org>

Partenaires institutionnels

➤ **La langue d'une culture PCI**

Il n'y a pas de culture sans langue et de langue sans culture. Chaque langue est révélatrice d'une culture dont elle est en même temps le produit et la productrice. La langue permet de se connecter aux racines culturelles et de renforcer leurs liens au sein d'une communauté. En plus, la langue a fonction de véhiculer le patrimoine vivant. La notion de Patrimoine Culturel Immatériel fait aujourd'hui part des préoccupations de l'UNESCO qui en définit les contours avec précisions. C'est un concept aujourd'hui que nous nous efforçons de socialiser et de faire vivre au sein de notre formation initiale comme continue dans la mesure où il correspond à des valeurs que l'établissement : **renforcer le dialogue interculturel, respecter le mode de vie de chacun, stimuler le sentiment d'identité et de responsabilité au sein d'une communauté et de la société au sens large**, sont des chantiers aussi ambitieux que fondamentaux pour celui qui aspire à la paix entre tous.

➤ **Du bilinguisme au plurilinguisme**

L'occitan est considéré à la fois comme objet d'apprentissage, langue d'enseignement et milieu de culture. Les recherches scientifiques prouvent qu'un bilinguisme opérationnel n'est pas l'addition de deux monolinguisms parallèles mais plutôt la **construction de deux langues en même temps qui se nourrissent entre elles de transferts d'apprentissages langagiers permanents**.

La gageure pédagogique est que les apprenants fassent l'expérience, non seulement du bilinguisme, mais de la gymnastique intellectuelle démultipliée dont est porteuse toute pratique interlinguistique.

La gageure éducative est qu'ils découvrent dans cette expérience une aptitude à l'ouverture et à la souplesse cognitive qui se déploiera tout au long de leur vie professionnelle et personnelle, bien au-delà du simple bilinguisme occitan-français. Une troisième gageure est proprement éthique et citoyenne : le multilinguisme est l'allié le plus sûr de l'ouverture à l'autre, de ce qu'on peut nommer multiculturalisme, outil le plus adapté à une société plurielle, ouverte et citoyenne.

MAJ 06-2024

Establiment d'ensenhament superior occitan APRENE

Siret 414 341 099 00045 APE 8542Z - RNE 034007X - NDA 76341264334

Maison de la vie associative Daniel Cordier - Boîte n° 116 - 2, rue Jeanne Jugan 34500 Béziers
04 67 28 75 36 - aprene@aprene.org - <https://aprene.org>

Partenaires institutionnels